

Végétalisation et gestion écologique des espaces verts

DES PRATIQUES ÉCOLOGIQUES POUR PRÉSERVER LA NATURE EN VILLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les espaces verts urbains, jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Véritables poumons verts des villes, ces zones végétalisées sont essentielles pour le bien-être et l'équilibre des écosystèmes urbains. Elles contribuent à la régulation des températures, à l'absorption des polluants, à la gestion des eaux pluviales, et offrent des refuges pour une faune et une flore diverses. Par ailleurs, elles favorisent la santé mentale et physique des populations locales, en fournissant des espaces de détente, de sport ou encore de socialisation.

L'OMS (Organisation mondiale de la Santé) préconise que tous les citoyens puissent accéder à un espace vert de plus de 5 000 m² en moins de 5 minutes à pied de chez eux, pour leur santé et leur bien-être. En France, dans les grands centres urbains seulement 1 habitant sur 2 accède à un espace vert public de plus de 1 000 m² à moins de 5 minutes de marche de son domicile (Insee, 2025).

Outre le manque d'une surface suffisante, les espaces existants subissent également les effets de l'urbanisation croissante, de

l'artificialisation des sols, et de l'usage parfois excessif de traitements chimiques. Ces pratiques dégradent la qualité des sols, réduisent la biodiversité et altèrent les services écologiques rendus par ces espaces. L'intensification de l'urbanisation, couplée à l'impact du changement climatique, exacerbe les défis auxquels font face ces espaces verts : îlots de chaleur urbains, gestion inefficace des eaux de pluie et perte de la diversité biologique.

Aujourd'hui, la végétalisation et la gestion écologique des espaces verts apparaissent comme des leviers incontournables pour restaurer et préserver la nature en ville. Cela implique de repenser l'aménagement paysager en favorisant la biodiversité, d'opter pour des pratiques de gestion durable, et d'intégrer des solutions fondées sur la nature, telles que les toitures végétalisées, les jardins pluviaux ou encore la plantation d'espèces locales adaptées au climat. Ces actions, qui mobilisent les collectivités, les citoyens et les professionnels, visent à créer des espaces verts résilients, multifonctionnels et en harmonie avec l'environnement, tout en répondant aux besoins croissants des populations urbaines.



5 min

C'est le temps de marche maximal recommandé pour rejoindre, depuis chez soi, **un espace vert de plus de 5 000 m².**



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

L'Agenda 2030 des Nations unies et le règlement de restauration de la nature adopté en 2024 fixent des objectifs pour garantir la conservation et l'augmentation des espaces verts urbains. En France, des textes comme la circulaire de 1973 sur la protection des espaces verts, le Grenelle de l'environnement et la loi Climat et Résilience (2021) soutiennent cette démarche.

À cela s'ajoute l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics, en vigueur depuis la loi Labbé (renforcée en 2017), qui contribue à une gestion plus écologique de ces espaces.

De plus, les collectivités locales appliquent des stratégies telles que la règle du «3-30-300» (3 arbres visibles depuis chaque domicile, 30% de couverture arborée par quartier, espace vert à 300 m, Insee 2025) pour renforcer la végétalisation urbaine.

Découvrez d'autres retours d'expériences sur www.arbe-regionsud.org : rubrique « Initiatives inspirantes » en tapant : « Végétalisation et gestion »

Pied d'arbre végétalisé
© Marylou DUCROQUET,
(ARBE)



ILLUSTRATION EN ACTIONS

Commune du Thor (84) — Renaturation du centre-ancien et désimperméabilisation

Entre 2018 et 2022, la commune du Thor a réaménagé son centre-ancien dans une démarche concertée avec les habitants. Mené dans le cadre du projet « Cœur de Ville », ce chantier visait à créer un environnement urbain plus apaisé, valorisant les commerces et les usages piétons tout en redonnant une place à la nature.

Le projet a intégré la végétalisation et la désimperméabilisation des espaces avec la plantation d'arbres et de plantes, notamment en pieds de façades. Des passerelles et decks en bois ont été installés et certaines zones ont été restructurées pour favoriser les circulations douces. ●



Villes-sur-Auzon (84)

— Création et gestion d'un cimetière jardin



À Villes-sur-Auzon, la mise en œuvre du zéro phyto a conduit la commune à transformer son cimetière en cimetière jardin avec l'appui du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux [SMAEMV] et du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. L'objectif est de remplacer une gestion minérale par une végétalisation plus importante du site permettant à la fois une zone d'accueil de la biodiversité, un îlot de fraîcheur, une meilleure infiltration de l'eau et la limitation du ruissellement et de l'érosion.

Le projet s'appuie sur un diagnostic du site, un plan de végétalisation, le choix de vivaces adaptées aux conditions locales et la formation des agents, avec une forte implication des habitants, notamment lors du chantier de plantation. Cette démarche démontre qu'un espace très minéral et sensible peut devenir à la fois un lieu plus écologique et plus simple à gérer pour la commune, tout en étant accepté et plébiscité par les usagers. ●



Découvrez ce retour
d'expérience lors
d'une visite Biodiv'tour

**EN SAVOIR +
sur cette action**

Tapez « Villes-sur-Auzon »
dans la rubrique initiatives
inspirantes de notre site



Pistes d'accompagnement

Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE)

Conseil méthodologique sur la végétalisation favorable à la biodiversité, les espèces locales et sur la gestion écologique des espaces verts, partage d'expériences et d'outils, avis technique sur des projets, sensibilisation des agents et élus.

Agences d'urbanisme

Études de faisabilité, intégration des enjeux de biodiversité et de nature en ville dans les documents d'urbanisme, appui dans la conception d'espaces publics végétalisés, etc.

Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Conseil en aménagement paysager, accompagnement à la gestion différenciée, etc.

Parcs Naturels Régionaux

Accompagnement définition et mise en œuvre stratégie de gestion écologique, conseils et appui technique pour des espaces verts favorables à la biodiversité, formations de gestion écologique, appui à la mobilisation de financements, etc.

Conservatoire botanique national alpin/méditerranéen

Fournit des conseils pour l'utilisation d'espèces locales dans les aménagements paysagers.

Plante et Cité

Organisme national d'études et d'expérimentations spécialisé dans les espaces verts, le paysage et la nature en ville dont le rôle est de produire et diffuser des connaissances et des pratiques innovantes sur la végétalisation urbaine au service des professionnels et des collectivités.

FREDON Provence-Alpes-Côte d'Azur

Accompagnement à la gestion écologique, plans de gestion différenciée, démarches zéro phyto, diagnostics du patrimoine végétal, conseils sur les pratiques d'entretien, gestion des espèces exotiques envahissantes, formation et sensibilisation des élus, agents et usagers.

Pistes de financements

Retrouvez les financements mobilisables sur notre site :



Outils et ressources

Consultez les outils et ressources spécifiques sur ce thème pour aller plus loin :



FICHE RÉALISÉE AVEC L'APPUI DES PARTENAIRES SUIVANTS :



PARTENAIRES TECHNIQUES :



Agence nationale de la cohésion des territoires



audat.var
AGENCE D'URBANISME
DE L'AIRIE TOULONNAISE ET DU VAR

